

L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 23, no. 5 | Hiver 2011

Développement de l'îlot Irving Référendum le 5 février



Coop ou pas coop?

En échange d'une plus grande densité, une portion du terrain, soit 23 %, serait cédée à une coopérative d'habitation pour y construire une vingtaine de logements sociaux. Image courtoisie de GM Développement.

Par Nicolas Lefebvre-Legault

Jeudi, le 3 novembre, un nombre suffisant de personnes ont signé le registre pour demander un référendum portant sur le règlement de modification de zonage pour l'îlot Irving. L'avenir d'une coopérative d'habitation de vingt logements est dans la balance.

Rappelons qu'il est question d'un projet de construction sur le site de l'îlot Irving, le stationnement à ciel ouvert situé en face du Colisée du livre. Le promoteur, GM Développement, prévoit y développer un complexe incluant des condos, des commerces et un stationnement souterrain, dont une portion serait ouverte au public. Pour rentabiliser au maximum son investissement sur un terrain contaminé valant son pesant d'or (2,5 M\$), GM développement souhaite construire plus haut que ce que permet le zonage sur une portion du site. On parle de passer de six à neuf étages. En échange de cette plus grande densité, une portion du terrain, soit 23 %, serait cédée à une coopérative d'habitation pour y construire une vingtaine de logements sociaux et installer un toit vert pour lutter contre le phénomène des îlots de chaleur. C'est notamment la présence de la coopérative d'habitation qui a emporté l'adhésion du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, de l'Association des gens d'affaires du Faubourg, ainsi que d'une quinzaine d'autres organismes.

Ces concessions sociales et environnementales n'ont visiblement pas été suffisantes pour susciter l'adhésion de tout le monde. Il fallait que 500 personnes signent le registre pour qu'un référendum se tienne. Selon les chiffres définitifs fournis par le bureau d'arrondissement, 593 personnes l'ont fait. Les partisans du projet coopératif reconnaissent que le fait qu'autant de gens se déplacent pour signer un registre est significatif. Il est toutefois hors de question de baisser les bras. Il y aura donc référendum et toutes les parties feront campagne.

Triste spectacle

La campagne de signature du registre référendaire a donné lieu à un triste spectacle dans le quartier et à un échange soutenu de coups en bas de la ceinture. Premièrement, le comité qui s'oppose au projet de l'îlot Irving s'est lancé dans une surenchère grossière sur le projet, allant jusqu'à le qualifier de « monstre » pour choquer l'opinion et amener les gens à le rejeter. Pour arriver à leurs fins, des milliers d'accroche-porte et d'affiches en couleur ont été diffusés dans le quartier avec une illustration jugée trompeuse. Face à cela, le promoteur GM Développement a sorti

Suite en page 2

Passez un agréable
temps des fêtes.

L'Infobourg vous
souhaite paix et
justice en 2012.

Comment le Fou-Bar est devenu le Fou-Bar



Page 2

États généraux des mouvements sociaux

Libérer la parole

Page 8

Aussi, dans nos pages

Deux projets de condos dans le quartier

Page 3

Mots croisés

Page 12

L'INFO BOURG



Journal de quartier publié à 7 000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, l'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Anne-Florence Lepri et Yvon Boisclair.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site Web du Compop : www.compop.net/polinfo.

Correction : Catherine Duchesneau
Infographie : Vania Wright-Larin
Photographie : Étienne Grandmont
Mots croisés : Agathe Légaré
Publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454).

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
Tél. : 418-522-0454
Télec. : 418-522-0959
Site Web: www.compop.net
Courriel : compop@qc.aira.com

La publicité est la principale source de revenus de l'Infobourg. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

Comment le Fou-Bar devint le Fou-Bar

Par Yvon Boisclair

Le café Le Patriote vous dit quelque chose? C'est que vous n'avez plus 20 ans. En effet, au 525, Saint-Jean, il y eut de 1974 à 1976 un café nommé Le Patriote. Ce café servait des déjeuners aux personnes hébergées à l'auberge de jeunesse qui était située dans l'ancienne prison des Plaines d'Abraham. Le café éditait un journal.

En 1976, huit propriétaires achetèrent le local pour le transformer en bar : ainsi naquit Le Faubourg. Le Faubourg était le rendez-vous de membres du parti Québécois et du parti Rhinocéros.

Le Faubourg ferma en 1981. En 1983, une compagnie appelée Paprika, formée de dix propriétaires, ouvrit dans ce local un nouveau bar. Mais quel nom lui donner? Pour annoncer l'ouverture, ils avaient placardé sur la devanture un panneau avec à peu près le texte suivant : « Bientôt ouvrira un fou bar nommé l'Eclipse. » C'est ainsi que le nom fut trouvé.

En 1989, le bar fut vendu à M. Richard Courtemanche et à un associé. En 1994, il fut revendu à cinq employés, et maintenant les propriétaires sont Lili Jodoin et Claudie Melançon.

Le type de clientèle n'a pas changé. Ce sont des artistes, des étudiants, des professionnels, des habitants du quartier. Cependant, pour que le bar puisse prospérer, il faut retenir les habitués et aller chercher de nouveaux clients. Ainsi, plusieurs activités sont organisées.

Il y a des expositions de peinture qui durent un mois. Les mardis, on a droit à un spectacle de jazz, les mercredis, ce sont des étudiants en jazz, un jeudi par mois, il y a du folk country et



Lili Jodoin est très impliquée dans les activités de quartier. Ici, à l'Halloween, lors de la collecte de bonbons organisée dans les commerces de la rue Saint-Jean par l'Association des gens d'affaires du Faubourg.
Photo : Nicolas Lefebvre Legault

une fois par mois, il y a une scène ouverte pour la chanson et la musique.

Depuis l'époque du Faubourg, le marché des bars s'est beaucoup développé dans notre quartier, ce qui demande à chacun de se trouver une niche. Le Fou-Bar existe depuis 1983, signe qu'il a su s'adapter.

Développement de l'îlot Irving

Suite de la une

les gros canons et a menacé le groupe de poursuites judiciaires pour désinformation et diffamation.

Un pan entier du projet, l'inclusion d'une coopérative d'habitation dans le projet de GM Développement, a été complètement escamoté du débat. Alors que GM Développement et la coopérative d'habitation La face cachée ont signé un contrat en bonne et due forme, le comité qui s'oppose au projet prétend qu'il est malhonnête de lier la réalisation des logements coopératifs au changement de zonage. Certains vont même jusqu'à spéculer sur la possibilité de réaliser la coopérative d'habitation même si le « non » l'emporte, malgré un démenti formel de GM Développement.

Les écarts de langage n'ont pas manqué non plus. Si les déclarations malhabiles du maire, disant que les gens qui s'opposent au projet sont des « égoïstes », ont été largement médiatisées, il est loin d'être le seul à avoir jeté de l'huile sur le feu... Il fallait voir un opposant notoire au projet abreuver d'insultes sexistes, deux fois plutôt qu'une, une salariée de GM Développement et la traiter de vendue devant tout le monde lors de la signature du registre. Un autre a carrément traité le Comité populaire d'opportuniste dans une lettre ouverte publiée sur le site du Soleil.



Sens des proportions : lorsque l'on parle de « monstre » et d'« erreur du passé » sur la rue Saint-Jean, c'est habituellement à ce genre de chose que l'on fait référence. Photo : Nicolas Lefebvre-Legault

Changer le décor

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste espère qu'il n'est pas trop tard pour tenir un débat démocratique, respectueux et basé sur les faits. C'est dans cette optique que l'organisme va s'engager dans la campagne référendaire. Puisqu'il y aura de toute façon développement de commerces et de condos sur le site de l'îlot Irving, la vraie question est de savoir si, oui ou non, il y aura aussi de la place pour une coopérative d'habitation.

JOIGNEZ LE CONSEIL DE QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE SUR FACEBOOK

En cliquant sur « J'aime » sur la page Facebook du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste (CQSJB), vous recevrez toutes les informations nécessaires à votre participation aux affaires publiques du quartier. Sur la page Facebook du CQSJB se trouvent la date et l'endroit de la prochaine assemblée publique à laquelle vous êtes conviés, le projet d'ordre du jour de l'assemblée, des nouvelles du quartier, le plan d'action du CQSJB, un lien vers le site Web de la Ville de Québec, etc.



**LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE**

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

Vestiaire du Faubourg
Vestiaire du faubourg
780, rue Ste-Claire

un lieu
d'échange
solidaire



Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 12 h à 16 h
Jeudi : 12 h à 20 h

Europa et l'Étoile Condos à gogo

Par Mathieu Houle-Courcelles

Le débat sur le développement de l'îlot Irving nous fait oublier que deux nouveaux projets de condos sont en train de voir le jour, sans faire trop de bruit, aux limites de Saint-Jean-Baptiste. Sont-ils pour autant mieux intégrés à la trame sociale et architecturale du quartier? Jugez-en par vous-même avec ce rapide portrait de nos futurs voisins.

L'Étoile : « Rayonnez sur Québec »

Sur le site de l'ancienne résidence Grande-Allée, entre les rues Claire-Fontaine, Grande-Allée et Turnbull, un groupe d'investisseurs dirigé par le pharmacien Michel Cadrin a érigé un gigantesque projet domiciliaire. Là où autrefois on comptait une centaine de logements à prix modiques, gérés par l'Office municipal d'habitation de Québec (dans ce qui était l'ancien monastère des Sœurs Franciscaines), on retrouve aujourd'hui environ 250 unités de condos. Le prix de la douzaine d'unités toujours en vente nous donne une idée de « l'abordabilité » des logements proposés : de 499 000 \$ à 789 000 \$, rien de moins!

Pour en arriver là, les promoteurs n'ont pas hésité à expulser en 2007 les derniers locataires, prétextant le mauvais état de l'immeuble pour justifier sa démolition. Devant la Régie du logement, les représentants du promoteur ont notamment affirmé que leur projet serait majoritairement composé de logements locatifs et que des ententes pourraient être prises pour loger certains locataires à faible revenu, sans toutefois donner de garanties sérieuses. Quelques années plus tard, on voit bien qu'il n'en n'est rien.

Une fois le permis de démolition accordé, les promoteurs sont parvenus à obtenir une modification au zonage afin de pouvoir construire un immeuble de 11 étages sans avoir à obtenir l'aval de la population. De quelle façon? En se servant notamment du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la colline Parlementaire pour arriver à leurs fins.

Europa : « Une vue sur le monde »

Sur le site de l'îlot d'Aiguillon, entre les rues d'Aiguillon, Honoré-Mercier et Richelieu, le groupe Norplex a amorcé cet automne la vente de 82 condos de luxe. La publicité, racoleuse à souhait, ne fait aucune mention du quartier où habiteront les futurs acheteurs : « Le bâtiment alliant faste et modernité, érigé sur la



Le groupe Norplex a amorcé cet automne la vente de 82 condos de luxe sur le site de l'îlot d'Aiguillon, entre les rues d'Aiguillon, Honoré-Mercier et Richelieu. Photo : Nicolas Lefebvre Legault

colline Parlementaire, comprendra 82 condominiums de luxe, mettant à vos pieds l'entrée de la vieille ville, en passant par la place d'Youville, où se trouvent le Capitole et le Palais Montcalm. » À l'évidence, on ne s'adresse pas aux résidents du secteur, mais plutôt à des promeneurs du week-end ou à des touristes de passage qui connaissent bien peu de choses des environs.

De toute façon, avec un prix allant de 191 000 \$ pour un modeste 3 ½ jusqu'à 795 000 \$ pour un 5 ½ au 8e étage, il n'y aura évidemment pas de place pour les 1 200 ménages du Faubourg qui consacrent déjà plus de 50 % de leur revenu pour se loger.

Comment le promoteur a-t-il réussi à développer un projet aussi haut et massif, qui occupe, tel un bloc monolithique, tout l'espace disponible? Grâce encore une fois au Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la colline Parlementaire! Il faut dire qu'en 2007, le promoteur s'était cassé les dents en consultation publique afin d'obtenir des modifications au zonage sur ce site. Le PPU a de nouveau ouvert la porte à ces changements, sans possibilité de contestation référendaire. L'opposition concertée du Comité populaire et du conseil de quartier lors des consultations publiques entourant le PPU n'y a rien changé : le projet a pu aller de l'avant avec l'appui de l'administration

municipale. Aujourd'hui, à part les voisins immédiats, bien peu de gens semblent s'en soucier.

Quelles leçons doit-on en tirer?

Ces deux projets ont plusieurs choses en commun : de gros investisseurs privés sont parvenus à obtenir des modifications au zonage pour réaliser des immeubles hors-normes, malgré l'opposition de citoyens. Ils vendent des unités trop cher pour le commun des mortels, sans tenir compte des besoins des locataires. Au diable la mixité sociale et la communauté environnante!

Le parallèle avec l'îlot Irving est tentant à faire. Si le projet sur ce site fait une large place au logement social et qu'une modulation architecturale est présente, c'est qu'un rapport de force existe sur la modification au zonage. Alors que la municipalité n'a pas de règlement forçant les promoteurs privés à inclure des logements sociaux, le projet de l'îlot Irving est le premier du genre à Québec. Si la demande du promoteur est rejetée lors du référendum, on se retrouvera à la case départ... mais pour combien de temps? Au rythme où vont les choses, rien n'est exclu. Un projet encore plus imposant pourrait même arriver à passer à travers les mailles des consultations publiques... sans logements sociaux.

En bref...

L'îlot Saint-Michel passe au privé

Le dernier terrain vacant du quartier appartenant à la Ville de Québec, l'îlot Saint-Michel, situé sur le boulevard René-Lévesque entre l'hôtel Delta et la coopérative d'habitation L'Escalier, a été cédé au privé. Nous apprenions en effet le 18 novembre que GM Développement l'a acheté pour 511 000 \$ lors d'un appel d'offres lancé par la Ville. Inutile de préciser qu'à ce prix-là, aucun projet social n'aurait pu faire le poids. Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste s'est

opposé, en vain, à la vente des terrains publics au profit du privé. De l'avis du groupe, la réserve foncière de la Ville, déjà plutôt dégarnie, devrait servir en priorité à des projets d'utilité collective. Notons que, depuis l'adoption du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la colline Parlementaire, le zonage permet la construction d'un édifice de six étages sur ce site.

Les frontières des conseils de quartier sont maintenues

Selon un article du *Soleil*, écrit par Valérie Gaudreau, la Ville fait volte-face dans le dossier de la réforme des conseils de quartier. En effet, lors de la séance du conseil municipal du 5 décembre, le conseiller Sylvain Légaré a annoncé que les frontières des conseils ne changeraient pas. « On se l'est fait dire, et assez fortement, et je n'ai pas de problème avec ça! », a lancé le conseiller. Exit donc les fusions pour transformer les conseils de quartier en conseils de district. Le conseiller Légaré laisse toutefois tomber que d'autres changements « sur les règlements et les procédures » sont à prévoir. À suivre, donc.

Les solidaires lorgnent Taschereau

Par Nicolas Lefebvre Legault

Les articles publiés dans la foulée de l'assemblée d'investiture de Québec solidaire dans le comté à la fin novembre en ont fait sursauter plus d'un. Selon le journaliste du *Soleil*, par exemple, « Québec solidaire a bon espoir de déloger Agnès Maltais ». C'est Serge Roy, militant bien connu dans la région, qui portera les couleurs de la formation progressiste.



Serge Roy et Guy Roy (aucun lien de parenté), deux militants connus de la gauche de la région de Québec.
Photo : archives Infobourg.

Dans un élan d'enthousiasme, calculé tout de même, puisque ça figurait dans le communiqué émis après l'investiture, Amir Khadir a lancé : « Je pense que Serge Roy va l'emporter aux prochaines élections ». Pour justifier son optimisme, le député du Plateau mentionne que « Taschereau est une circonscription progressiste » et que les adhésions au parti « ont presque doublé [dans le comté] au cours des six derniers mois ». Cela lui fait donc dire : « Il y a assurément un vent en notre faveur ».

Selon *Le Soleil*, Serge Roy aurait senti le vent tourner avec le dossier de l'amphithéâtre et le projet de loi 204, marrainé par Agnès Maltais. D'ailleurs, les solidaires affirment que le membership de leur parti est en hausse et atteint maintenant les 300 personnes dans le comté.

C'est sûr que depuis le 2 mai, il n'y a plus de forteresse qui tienne et, effectivement, le projet de loi sur l'amphithéâtre a fait mal au Parti québécois. Mais, quand même, la bouchée semble grosse. Déloger Agnès Maltais, la seule élue péquiste qui a résisté à toutes les vagues des dernières années? Serge Roy a intérêt à commencer son porte-à-porte dès maintenant!

En 2008, le candidat solidaire avait obtenu 8 % des suffrages. Selon nos sources, environ 75 personnes se sont présentées à son assemblée d'investiture cette fois. C'est mieux que la plupart des syndicats et groupes populaires de même envergure, mais ce n'est pas encore un mouvement irrésistible. L'histoire dira si Amir Khadir a bien senti le vent ou si c'est un autre cas de bluff politique.

Des nouvelles de CKIA

Par Nicolas Lefebvre Legault

Le long redressement de CKIA Radio Basse-Ville se poursuit. Après un déménagement et un retour en ondes partiel cet automne, à raison de 13 heures de contenu original par semaine, la cinquantaine de membres réunis en assemblée générale le 7 décembre dernier a pu constater le travail réalisé et mesurer ce qu'il reste à accomplir pour sauver la station.

La crise qui a éclaté l'an dernier aurait pu être fatale pour la station de radio communautaire. En effet, après un déficit record, la direction avait dû se résoudre à licencier tous les employés. Malgré la bonne volonté de nombreux bénévoles, les tuiles n'avaient cessé de s'accumuler jusqu'à la perte des studios et au retrait des ondes. Depuis, le ciel s'est un peu éclairci et on peut de nouveau imaginer un futur pour la fréquence la plus à gauche de la bande FM.

Sans être totalement sains, les résultats financiers présentés à l'assemblée générale du 7 décembre dernier montrent au moins une diminution importante de la dette de la station. De plus, des ententes ont été prises avec presque tous les créanciers et une entente de refinancement de la dette était sur le point d'être signée. Un plan de relance, touchant à tous les aspects de la vie de CKIA, a également été déposé. On veut notamment revoir la grille de programmation pour en assurer la qualité et la cohérence



Le squelette de la toute nouvelle console de CKIA
Photo : Denis Roberge.

et réformer complètement la « gouvernance » de la station pour rassurer les partenaires.

Signe que l'espoir est permis, tous les membres sortants du conseil d'administration, qui ont traversé la crise, sont restés en poste ou ont été réélus. Donc, ils et elles y croient! Et les membres aussi, semble-t-il, puisque plusieurs comités, les plus importants étant ceux de la programmation et celui nommé « action et financement », ont été créés ou relancés.

Dans l'immédiat, l'équipe bénévole de CKIA en est à aménager ses nouveaux locaux. Une toute nouvelle programmation devrait être lancée en janvier. Le tout sera vraisemblablement accompagné d'une vaste campagne de membership et d'un radiothon, histoire de repartir sur le bon pied.

Programme d'aide aux médias communautaires

La ministre St-Pierre fait son mea culpa

Par Yvan Noé Girouard,
de l'Association des médias écrits communautaires du Québec

« Jamais, jamais, jamais il n'a été question d'abolir le programme d'aide aux médias communautaires », a martelé la ministre Christine St-Pierre lors de la consultation publique tenue devant une quarantaine de personnes au Grand Théâtre de Québec le 21 octobre dernier.

Le document de consultation *Pour une information au service de l'intérêt public, produit par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine*, avait créé tout un branle-bas de combat, semant l'émoi dans les médias communautaires puisqu'il soulevait la question de la pertinence du soutien de l'État aux médias communautaires. « Je ne sais plus de quelle façon le dire, a renchéri la ministre en fin de rencontre, on a eu un mauvais choix de mot. Le mot « pertinence », on va le sortir de notre vocabulaire... Faites le message que le programme d'aide est là pour rester. »

Des appuis insoupçonnés

La consultation de Québec aura permis de constater l'importance que prennent les médias communautaires (radios, télévisions, journaux) auprès de différents organismes du milieu. Ainsi, le Conseil de la culture de Québec et Chaudière-Appalaches, la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches, la Chambre de commerce de Lotbinière, ainsi que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Québec) sont venus rappeler à la ministre le rôle essentiel tenu par les médias communautaires et lui préciser qu'il est essentiel que ces derniers reçoivent un financement accru de l'État. Même l'éditeur du *Soleil* de Québec, Claude Gagnon, a affirmé que ces médias ont leur place sur le

plan local, mais qu'il est très difficile pour eux de trouver du financement.

Les journaux communautaires reflètent une image positive

Les journaux de l'AMECQ étaient représentés par *Autour de l'Île* de l'Île d'Orléans, *Droit de Parole* de Québec et *Le Lavalois* de Sainte-Brigitte-de-Laval. La ministre a écouté avec intérêt, et parfois avec étonnement, les doléances des représentants de ces journaux, et semblait par moment découvrir la réalité des journaux communautaires entièrement produits par des équipes de bénévoles. Touchée par le mémoire présenté par Lucille Thomassin, au nom de Richard Amyot (absent pour cause de maladie), la ministre a eu la délicatesse de lui téléphoner sur l'heure du midi pour s'enquérir de sa santé et le conforter en lui assurant que le programme d'aide aux médias communautaires ne serait pas aboli, mais plutôt enrichi.

Les autres préoccupations des médias communautaires mises de l'avant lors de la journée ont porté sur le manque à gagner à la suite des coupes budgétaires de 25 % de la publicité gouvernementale imposée par le ministre des Finances, entraînant au sein de certains journaux des baisses de revenus allant jusqu'à 42 %. Elles portaient également sur l'inquiétude des journalistes bénévoles par rapport à la création d'un statut de journaliste professionnel, sur la nécessité pour les médias communautaires de se joindre ou non au projet de plateforme interrégionale de Télé-Québec et, dans une proportion moindre, sur le pouvoir qui pourrait être accordé au Conseil de presse.